

La Journée internationale de la biodiversité 2019 du RESB

Lignes directrices de financement pour une activité

1.0 INTRODUCTION

Le Réseau d'éducation-sensibilisation à la biodiversité (RESB) regroupe des organismes et des agences en éducation, en industrie, gouvernementales et non gouvernementales qui ont pour but d'accroître la sensibilisation, la compréhension et l'action en soutien à la biodiversité en Ontario.

La [Journée internationale de la biodiversité](#) (JIB) a lieu chaque année le 22 mai. Le RESB encourage les Ontariens et Ontariennes à participer à une journée d'action et de sensibilisation à l'appui de la conservation de la biodiversité. Plusieurs activités ont déjà été organisées à cet effet, y compris des plantations de restauration, des promenades guidées dans la nature et des projets d'élimination de l'alliaire officinale dans les boisés. Cette année, les activités peuvent être liées au 2019 [thème de la JIB](#) ou à tout autre sujet qui intéresse votre groupe, tant que celui-ci relève de la biodiversité.

Les organismes qui désirent tenir une activité dans leur collectivité à l'occasion de la JIB peuvent demander de l'aide financière à cet effet au RESB. Le présent guide décrit le programme de subventions disponibles.

En 2019, le RESB octroiera **jusqu'à 500 \$** aux demandeurs choisis afin de les aider à tenir des **activités pour la JIB**.

Le financement pour le programme de subvention JIB 2019 est encore en attente d'approbation.

Pour faire une demande de subvention, les organisations devront remplir le [formulaire de demande en ligne](#) d'ici le **vendredi 22 mars 2019**.

2.0 ADMISSIBILITÉ

Les projets pour lesquels une demande de financement est soumise doivent avoir lieu **dans la province de l'Ontario entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2019 inclusivement**. Les activités doivent être ouvertes au grand public et seront inscrites dans le [calendrier des activités de biodiversité en ligne du RESB](#).

La section 2.1 dresse la liste des organismes admissibles, c'est-à-dire celles qui peuvent demander une subvention. Les sections 2.2 et 2.3 dressent la liste des coûts admissibles et non admissibles.

2.1 Organismes admissibles

- Les organisations de bienfaisance et organisations à but non lucratif
- Les conseils scolaires et les écoles, collèges et universités publics et privés
- Les conseils d'intendance environnementale communautaires
- Les offices de protection de la nature

- Les municipalités
- Les communautés autochtones et métisses
- Les groupes d'au moins deux organismes, dont au moins un membre admissible qui en est partenaire principal

Toute organisme qui n'entre pas dans l'une des catégories susmentionnées peut faire une demande de subvention si elle entre en partenariat avec au moins un partenaire admissible, partenaire qui devra être inscrit comme demandeur principal.

2.2 Coûts admissibles

Les coûts admissibles directement associés à la tenue de l'activité, par exemple :

- les gants et sacs de poubelles (p. ex., pour retirer l'alliaire officinale);
- les plantes (p. ex., arbres, buissons) à planter;
- les rafraîchissements pour les participants;
- le transport des participants (p. ex., location d'un autobus, kilométrage OU coût de l'essence);
- l'impression ou les frais d'envoi des documents promotionnels (p. ex., affiches, publicités dans les médias);
- l'embauche d'un professionnel indépendant, par exemple un guide ou un présentateur qui possède des connaissances spécialisées (remarque : le professionnel doit être « indépendant », c'est-à-dire qu'il doit ne pas être employé par l'organisation qui fait la demande ni être membre bénévole de son conseil d'administration);
- une allocation de 50 \$ pour les services fournis par le coordonnateur de l'activité, c'est-à-dire la personne qui organise l'activité au nom de l'organisation.

2.3 Coûts non admissibles

- Le salaire des employés et bénévoles (à l'exception de l'allocation de 50 \$ octroyée au coordonnateur, telle que décrite à la section 2.2)
- Le coût des articles ou le salaire du coordonnateur de l'activité déjà financés par un organisme gouvernemental (p. ex., les coordonnateurs de l'intendance, le kilométrage des véhicules gouvernementaux)
- Les frais déjà remboursés par une autre agence ou par un partenaire

3.0 EXAMEN ET ÉVALUATION DES DEMANDES

Toutes les demandes seront examinées et évaluées par un comité du RESB selon les critères suivants :

- **Lien avec la biodiversité (30 %)**
 - p. ex., à quel point l'activité planifiée est-elle liée aux concepts de la biodiversité?
- **Le niveau de communications visant le public au sujet de la biodiversité (35 %)**
 - p. ex., comment l'activité informera-t-elle ses participants au sujet de la biodiversité en Ontario?
- **La rentabilité (10 %)**
 - p. ex., les sommes investies dans l'activité permettront-elles d'obtenir de bons résultats?
- **Le niveau de participation du public prévu (10 %)**
 - p. ex., de quelle taille sera l'auditoire prévu pour l'activité? Combien de personnes seront informées au sujet de la biodiversité?

- **Intégration du thème de la JIB 2019** (10 %)
 - ⊖ [Thèmes annuels ici](#)
- **Exhaustivité de la demande** (5 %)
 - p. ex., les renseignements fournis permettent-ils de bien évaluer le projet? Manque-t-il de l'information?

4.0 RAPPORTS

Les demandeurs sélectionnés devront soumettre un court rapport au RESB (voir l'annexe B). Les demandeurs ne recevront les paiements qu'une fois leur rapport reçu.

5.0 CALENDRIER

Date limite pour la présentation de demandes : **le 22 mars 2019** à 23 h 59 (HNE)

Date prévue d'avis des résultats : **avril 2019**

Date limite pour la réception des rapports finaux : **le 30 juin 2019** à 23 h 59 (HNE)

Dernière date à laquelle les paiements du RESB seront effectués : **le 31 août 2019** à 23 h 59 (HNE)

6.0 PRÉSENTATION DE DEMANDES

Les demandes doivent être présentées par l'entremise du [formulaire de demande en ligne](#) d'ici le **vendredi 23 mars 2019**.

7.0 POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

- Le RESB et la [trousse du coordonnateur d'activité de la JIB](#)
- La JIB et le [thème de biodiversité](#)
- Subventions pour la JIB du RESB : coordonnateur du RESB au info@biodiversityeducation.ca

Annexe A

La Journée internationale de la biodiversité 2019 du RESB

Formulaire de demande de financement pour une activité

Vous pouvez vous servir du présent formulaire pour rédiger le brouillon de votre demande. Toutefois, la demande finale devra être présentée par l'entremise du formulaire en ligne qui se trouve sur le [site Web du RESB](#).

Coordonnées

Nom de l'organisme		
Personne-ressource de l'organisme (le coordonnateur de l'activité)		
Catégorie d'organisme :		
<input type="checkbox"/> organisme à but non lucratif		
<input type="checkbox"/> conseil scolaire ou école, collège et université publique ou privée		
<input type="checkbox"/> conseil d'intendance environnementale communautaire		
<input type="checkbox"/> office de protection de la nature		
<input type="checkbox"/> municipalité		
<input type="checkbox"/> communauté autochtone et métisse		
<input type="checkbox"/> groupe d'au moins deux organisations, dont au moins un membre admissible qui en est partenaire principal		
Adresse postale		Ville
Province	Code postal	Numéro de téléphone
Adresse courriel		

Détails de l'activité

Nom de l'activité
Date(s) proposée(s) pour l'activité
Où l'activité se déroulera-t-elle?
Nombre prévu de participants (nombre de jeunes et nombre d'adultes)
Qui est le public cible de l'activité?
Autres partenaires qui participeront à l'activité (inscrire « S.O. » si une seule organisation y participe)
Décrivez l'activité que vous proposez ainsi que ses objectifs et ses résultats attendus.

En quoi votre activité profitera-t-elle à la biodiversité de l'Ontario?

Comment aiderez-vous les participants à comprendre la biodiversité? Comment vous assurez-vous que les participants comprennent leurs contributions à la conservation de la biodiversité?

Budget prévu

Description de la dépense	Coût total prévu	Montant demandé au RESB

Montant total demandé au RESB

Soumission de la proposition

Soumettez votre formulaire rempli d'ici le **vendredi 22 mars 2019** à 23 h 59 à l'aide du formulaire de demande en ligne qui se trouve sur le [site Web du RESB](#).

Une fois que vous aurez cliqué sur le bouton de soumission du formulaire en ligne, vous recevrez un courriel accusant réception de votre demande et résumant les détails de votre activité.

Annexe B

La Journée internationale de la biodiversité 2019 du RESB

Lignes directrices de production de rapport pour le financement d'une activité

8.0 INTRODUCTION

Le **Réseau d'éducation-sensibilisation à la biodiversité (RESB)** regroupe des organismes et des agences éducatives, industrielles, gouvernementales et non gouvernementales qui ont pour but d'accroître la sensibilisation, la compréhension et l'action en soutien à la biodiversité en Ontario.

La Journée internationale de la biodiversité (JIB) a lieu chaque année le 22 mai. Le RESB encourage les gens à participer à une journée d'action et de sensibilisation à l'appui de la conservation de la biodiversité. Plusieurs activités ont déjà été organisées à cet effet, y compris des plantations de restauration, des promenades guidées dans la nature et des projets d'élimination de l'alliaire officinale dans les boisés. Cette année, les activités peuvent être liées au thème des sols et de la biodiversité ou à tout autre sujet qui intéresse votre groupe, tant que celui-ci relève de la biodiversité.

En 2019, le RESB octroiera **jusqu'à 500 \$** aux demandeurs choisis afin de les aider à tenir des activités pour la JIB. Le montant maximal de la subvention de chaque activité a été confirmé dans les lettres de décisions envoyées à chaque demandeur.

Les demandeurs sélectionnés devront soumettre un court rapport au RESB après leur activité, mais **au plus tard le 30 juin 2019**. Le formulaire de rapport en ligne sera semblable à celui qui se trouve ci-joint. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les reçus ou copies originaux, mais nous vous prions tout de même de les conserver. Les demandeurs sélectionnés ne recevront le paiement du montant maximal de la subvention (qui leur sera confirmé par écrit et courriel par le RESB d'ici le 13 avril 2019) qu'une fois que leur rapport aura été reçu. Le RESB effectuera les paiements au plus tard le 31 août 2019.

9.0 POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

- Le RESB et la [trousse du coordonnateur d'activité de la JIB](#)
- La JIB et le [thème de biodiversité](#)
- Subventions pour la JIB du RESB : coordonnateur du RESB au info@biodiversityeducation.ca

Annexe C

La Journée internationale de la biodiversité 2019 du RESB Formulaire de rapport de financement d'une activité

Le formulaire de rapport en ligne sera accessible d'ici le 1^{er} mai 2019.
Vous pouvez vous servir du présent formulaire pour rédiger le brouillon de votre rapport. Toutefois, le rapport final devra être présenté par l'entremise [du formulaire en ligne d'ici](#) le **30 juin 2019**.

Coordonnées

Les renseignements que vous inscrivez dans cette section serviront à l'émission des paiements. Assurez-vous que le nom de votre organisation et son adresse postale sont justes, car ils apparaîtront tels quels sur le chèque et l'enveloppe à votre intention. Les chèques seront envoyés à l'attention de la personne-ressource inscrite.

Nom de l'organisme		
Personne-ressource de l'organisation (le coordonnateur de l'activité)		
Adresse postale		Ville
Province	Code postal	Numéro de téléphone
Adresse électronique		

Détails de l'activité

Date de l'activité
Lieu de l'activité (adresse, coordonnées GPS ou numéro de canton, de lot ou de concession)

Nombre de participants (veuillez préciser le nombre d'adultes et le nombre de jeunes)

Écrivez un résumé des résultats de votre activité.

- Si vous avez retiré de l'alliaire officinale dans le cadre de votre activité, inscrivez sur quelle superficie (en hectares), le nombre de sacs de poubelles que vous avez remplis et s'il restait de l'alliaire officinale après ou non.
- Pour les projets de restauration, inscrivez la superficie (en hectares) ou la longueur (en mètres) restaurée, le nombre de plantes et d'arbres plantés, etc.
- Pour toutes les autres activités, énoncez les résultats pertinents que vous avez obtenus.

Dépenses

Servez-vous de cet espace pour dresser la liste de vos dépenses. Il n'est pas nécessaire de joindre les reçus à ce formulaire, mais nous vous prions tout de même de les conserver. N'inscrivez ici que les points admissibles au financement du RESB. Les coûts admissibles de l'activité seront remboursés jusqu'au maximum inscrit dans la lettre de décision relative à la subvention que vous recevrez. Si les coûts de votre activité s'avèrent en fin de compte inférieurs à ceux inscrits dans votre demande, vous ne recevrez un remboursement que pour leur coût réel.

Description de la dépense	Coût total	Montant demandé au RESB

Montant total demandé au RESB

Soumission du rapport

Le formulaire de rapport en ligne sera accessible d'ici le 1 mai. Les rapports finaux doivent être envoyés par l'entremise du [formulaire en ligne](#) d'ici le **30 juin 2019** à 23 h 59.